

COMMUNE DE BRUEBACH

Liste des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 février 2026 à 19h30

Sous la Présidence de Monsieur Gilles SCHILLINGER, Maire

Présents : Mme Brigitte OSTERTAG - M. Christophe SIX - M. Daniel BING, Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - M. Luc RIEFFEL - Mme Priscille BAKAJ - M. Jean-Baptiste IDCZAK - Mme Aurélie LHOMMÉ - M. Benoît RINGENBACH - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND - M. Francis BACH

Absent excusé et non représenté : Mme Caroline MULLER

Absent non excusé : /

Ont donné procuration : /

Les membres du Conseil Municipal ont adopté les délibérations suivantes :

1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Cortinne HAJOSI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

2. Approbation du procès-verbal du 04 décembre 2025

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Travaux

3.1. Convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Collectivité européenne d'Alsace et la Commune de Bruebach pour l'aménagement de sécurité de la RD 21

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

3.2. Aménagement de sécurité de la RD 21 et Rue de l'Eglise : Validation de l'avant-projet définitif des travaux et autorisation du lancement de l'appel d'offres

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

3.3. Aménagement de sécurité de la RD 21 : Demande de subvention amende de police

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

4. Mulhouse Alsace Agglomération : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) - approbation du rapport du 19 janvier

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

5. Personnel Communal : Création d'un emploi permanent d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles principal de 2ème classe

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

6. Ecoles : Rythmes scolaire pour la rentrée 2026

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

7. Elections : Permanence du bureau de vote

Fin de la séance à 19h54.

Le Maire,
Gilles SCHILLINGER



Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la Commune de Bruebach <https://bruebach.fr>